



CHAUFFAGE AU BOIS

Tout pour ma cheminée

L'atout charme et chaleur de votre salon aime s'entourer d'indispensables : soufflets, pare-feu, tisonniers... On ne peut rien lui refuser.

Virginie Legourd



Raviver la flamme

Dès que le feu se fatigue, il vient à la rescousse, actionné par vos mains pour redonner vie aux flammes à l'intérieur de l'âtre. De métal et de bois, il assure prise en main et design. Piros, soufflet, 120 € environ.



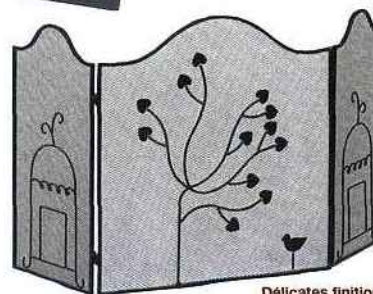
Insolite et utile

À la fois chenet et cendrier, il contient les cendres et maintient les bûches grâce à ses longs bras protecteurs qui font aussi office de poignées pour enlever le bac à cendres. Gilles Heissat, Cendrier.



Totale sécurité

Cet appareil d'extinction sécuritaire, grâce à son agent extincteur «Poudre», agit sur tout type de départ de feu. Son habillage 3D lui octroie une place réservée auprès de la cheminée. Fire design, Skintech, à partir de 279 € environ.



Déliçates finitions

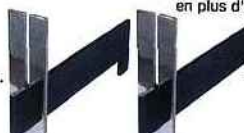
Tout en métal et en bronze, ce pare-feu s'installe devant le foyer ouvert pour vous protéger des projections et des flammes rebelles. Jardin d'Ulysse, pare-feu, 125 € environ.

Le costaud du coin

Niché près de la cheminée, il veille sur l'alimentation en bûches de cette dernière. Toujours prêt, il propose une capacité d'accueil plus que respectable. Forestier porte-bûches Lodge, 265 € environ.

Finesse et brillance

Deux mots pour qualifier cette paire de chenets qui sait, en plus d'être belle, se rendre bien utile pour les soirées auprès du feu. Forestier, paire de chenets Diapason, 275 € environ.





Belle harmonie
À cheminée design, accessoires au look très épuré, comme ce serviteur dont les instruments sont séparés par une paroi de verre. Amadeus, serviteur.

S comme serviteur
Véritable accessoire déco, ce porte-bûches ne craint pas de nuire à l'ambiance décorative de votre demeure, bien au contraire ! Piros, porte-bûches Volute, 450 € environ.



Un brin d'élégance
Ce porte-ustensiles bronze et métal contient les 4 accessoires indispensables à votre foyer et à l'entretien du feu. Jardin d'Ulysse, porte-ustensiles Modern, 115 € environ.



Deux par deux
Le poêle à bois s'accompagne généralement d'un porte-bûches assorti. Supra.



Label Flamme Verte

▲ Pour chaque appareil labellisé Flamme Verte, un dossier technique (contenant, entre autres, un rapport d'essais par un laboratoire européen notifié) est analysé puis validé par CERTITA, organisme de contrôle, notamment en charge de la marque NF.



Label Flamme Verte

Véritable point de référence, ce label tend à devenir un incontournable tant pour les fabricants d'appareils de chauffage que pour les consommateurs.

Le label Flamme Verte a été élaboré par l'Ademe et des fabricants d'appareils domestiques pour promouvoir l'utilisation du bois et des appareils de chauffage au bois performants dont la conception répond à une charte de qualité exigeante en termes de rendement et d'émissions polluantes. Ce label, géré conjointement par l'Ademe et le Syndicat des énergies renouvelables, concerne les équipements domestiques de chauffage au bois : inserts, foyers fermés, poêles, cuisinières et chaudières.

Il s'inscrit dans le programme bois énergie de l'Ademe, soutenu par les pouvoirs publics, pour promouvoir cette énergie et répondre ainsi aux objectifs du Grenelle de l'environnement : 23% d'énergie de source renouvelable dans notre

consommation en 2020. Aymeric de Galembert, président de la Commission chauffage au bois domestique du SER, dresse un bilan positif : «Le label Flamme Verte a été créé en 2000, alors que le chauffage au bois attirait plus pour le charme du feu et certains aspects pratiques que pour l'utilisation d'un appareil performant, respectueux de la nature et permettant de réaliser des économies. Il concerne aujourd'hui 75% des appareils du marché. Les fabricants ont parcouru un chemin difficile, réalisant des prouesses techniques qui permettent aujourd'hui de proposer des appareils très performants en termes énergétiques et environnementaux. Le chauffage au bois attire désormais les utilisateurs et prescripteurs pour des raisons différentes d'il y a 10 ans.

À titre d'exemple, un appareil de chauffage au bois peut être pris en compte dans les calculs de dimensionnement thermique d'une maison neuve par un arrêté du 9 juin 2009, alors que la réglementation des bâtiments exige un niveau de performances élevé».

À l'heure actuelle, les crédits d'impôts sont valables pour des installations jusqu'au 31 décembre 2010. le président de la Commission précise ce qu'il ad- vient si une commande passée avant cette date n'est livrée qu'après la date butoir.

«En 2009, une mesure précisée dans l'instruction fiscale de la Direction générale des finances publiques envisageait qu'un utilisateur ayant signé un devis et versé un acompte pour l'achat d'un appareil de chauffage au bois do-

mestique, avant le 31 décembre 2009 inclus, pouvait bénéficier du taux de crédit d'impôt en vigueur en 2009 si les travaux étaient achevés en 2010. Aujourd'hui, nous sommes loin d'avoir quelque certitude sur la prorogation de cette mesure cette année. Je conseillerais la prudence aux personnes susceptibles d'acquiescer un tel appareil et de prévoir leur achat au mois d'octobre pour être certain de bénéficier de ce soutien fiscal».

Il conclut de manière rassurante sur le coût des appareils labellisés. «Le prix d'un appareil Flamme Verte reste dans la même fourchette de prix que l'ensemble des appareils du marché. Le tarif varie généralement selon la technologie de l'appareil, la qualité des matériaux et pour des questions de design». ●

Virginie Legourd